



**FSG Le Mont-sur-Lausanne
Assemblée Générale 2021**

A situation exceptionnelle, mesure exceptionnelle !

Notre Assemblée Générale ne pouvant se dérouler comme d'ordinaire, nous vous invitons à vous exprimer par correspondance sur les différents points de l'ordre du jour.

Ce document vous fournira l'ensemble des informations vous permettant de prendre part à cette Assemblée Générale inédite pour nous tous.

Informations sur l'Assemblée Générale 2021

Bases juridiques

Les statuts de la FSG Le Mont-sur-Lausanne ne prévoient pas explicitement la possibilité d'une Assemblée Générale (ci-après AG) par correspondance.

Dans son ordonnance 3 Covid-19, le Conseil fédéral offre toutefois une série de possibilités en raison de la situation sanitaire exceptionnelle que nous traversons actuellement.

Chapitre 4 Assemblées de sociétés – Art. 27

¹L'organisateur d'une assemblée de société peut, quel que soit le nombre prévu de participants et sans respecter le délai de convocation, imposer aux participants d'exercer leurs droits exclusivement :

- a. Par écrit ou forme électronique, ou
- b. Par l'intermédiaire d'un représentant indépendant désigné par l'organisateur.

²Il est habilité à prendre cette décision durant toute la période visée à l'art. 29, al. 4. Il doit le notifier par écrit ou la publier sous forme électronique au plus tard 4 jours avant l'assemblée.

Déroulement de l'AG 2021

Pour des raisons organisationnelles, ainsi que pour offrir à ses membres la possibilité de se prononcer sur les points de l'ordre du jour de l'AG, le comité de la FSG Le Mont-sur-Lausanne a pris la décision de recourir au vote par correspondance pour son AG 2021.

La procédure se déroule comme suit :

1. Chaque membre détenteur d'un droit de vote est avisé de cette organisation dans un courrier électronique envoyé le 25 janvier 2021.
2. Chaque membre détenteur d'un droit de vote reçoit l'ordre du jour de l'AG et est invité à faire part par écrit (courrier postal ou courrier électronique) de sa candidature ou de ses propositions individuelles **avant le vendredi 19 février**.
3. Chaque membre détenteur d'un droit de vote reçoit par courrier postal le matériel de vote lui permettant de se prononcer sur les différents points de l'ordre du jour. Ce bulletin est à renvoyer par **courrier postal uniquement** et doit parvenir à la FSG Le Mont-sur-Lausanne le **vendredi 12 mars** au plus tard (seuls les bulletins dûment complétés et signés seront pris en compte).
4. Les résultats seront publiés le **vendredi 26 mars** au plus tard sur le site Internet de la FSG Le Mont-sur-Lausanne : www.fsglemont.ch.

Modalités de vote

Chaque membre détenteur d'un droit de vote reçoit par courrier postal un bulletin de vote.

Chaque bulletin est accompagné d'un volet permettant la vérification de l'identité du membre votant.

Le dépouillement est effectué par 4 membres du comité accompagné.e.s de Katia Henchoz, actuelle 2^{ème} vérificatrice des comptes, une fois le délai de réponse échu.

Les décisions sont acceptées lorsqu'elles récoltent la majorité absolue des voix.

2020, une année pas comme les autres

Le 25 février 2020, nos monitrices et moniteurs se sont réuni.e.s comme d'habitude au Relais du Grand-Mont pour leur première assemblée. Le programme de l'année était prêt : cours, concours, manifestations, soirées de gym, Mais nous étions loin de nous imaginer qu'il s'agissait déjà de notre dernière séance en présentiel.

Dès le lundi 16 mars, toutes nos activités ont été suspendues jusqu'à l'été. Durant cette période, deux assemblées - prévues en avril et en juin - ont été maintenues via visioconférence.

Après la pause estivale, les cours ont repris le 31 août de manière presque normale, tout en respectant diverses mesures sanitaires (désinfection des mains, liste de présence à chaque leçon, respect des distances). Plein.e.s d'espoir, nous imaginions les soirées de gym possible. Au vu du peu d'activité effectuée depuis le début de l'année, notre assemblée prévue en septembre s'est transformée en capsule vidéo.

Malheureusement, notre engouement fut de courte durée, puisqu'en raison de la situation sanitaire, nous nous sommes vus dans l'obligation d'annuler tous les entraînements pour les gymnastes au-dessus de 12 ans après les vacances d'octobre.

Le mois de novembre 2020 fut bien morose et long sans toutes ces répétitions et ces traditionnelles soirées qui nous procurent toujours autant de plaisir. Nous avons malgré tout maintenu le calendrier des assemblées moniteurs en réalisant une dernière visioconférence.

Afin de conserver un objectif commun, nous avons mis sur pied le projet de créer une chorégraphie réunissant tous les groupes sous forme de clip vidéo. Nous espérons que ce projet pourra voir le jour en 2021.

Afin de conclure l'année dans la bonne humeur, le comité – par l'intermédiaire de sa commission technique – a transmis ses vœux et ses remerciements aux monitrices et moniteurs. La vidéo est à voir à l'adresse suivante : <https://youtu.be/1N8E9AbJRn4>.

Actuellement, la situation sanitaire nous permet de poursuivre les entraînements pour les plus jeunes, et nous espérons que la situation s'améliorera afin que tous les groupes puissent reprendre le chemin des salles de gymnastique.

Nous tenons encore par ces quelques lignes à remercier nos 41 monitrices, moniteurs et aides pour leur engagement et leur capacité d'adaptation, offrant ainsi à nos gymnastes un semblant de normalité dans leur vie en poursuivant leur activité sportive. Nous nous réjouissons de pouvoir nous retrouver à nouveau en présentiel.



FSG Le Mont-sur-Lausanne

Assemblée Générale 2021

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 6 février 2020
2. Présentation des comptes 2020
3. Rapport de la commission de vérification des comptes
4. Fixation des cotisations 2021-2022
5. Présentation du budget 2021
6. Election des membres du comité et de la / du Président.e
7. Nomination des membres honoraires et membres d'honneur
8. Approbation du programme annuel
9. Divers et propositions individuelles



1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 6 février 2020

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2020 est disponible sur le site Internet de la FSG Le Mont-sur-Lausanne : www.fsglemont.ch.

Les comptes acceptés par la commission de vérification des comptes ainsi que le rapport de ladite commission figurent également au PV.

Question soumise au vote

Acceptez-vous le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 6 février 2020 ?

2. Présentation des comptes 2020

Fédération Suisse de Gymnastique
Société Le Mont-sur-Lausanne

COMPTES 2020

	Réel 2020	Budget 2020	Réel 2019
RECETTES			
Cotisations membres actifs	19 075	21 000	21 945
Dons	-	-	25
Subsides	20 373	22 000	22 929
Indemnités J&S	11 919	16 000	11 877
Vente (DVD, verres)	-	-	-
Vente (T-Shirt, Training)	-	-	-
Totaux Recettes	51 367	59 000	56 776
DEPENSES			
Contributions moniteurs	24 725	26 000	24 400
Frais divers moniteurs	2 541	6 000	6 168
Frais généraux	2 861	2 000	2 122
Sponsoring	-	-	500
Concours	70	6 000	4 800
Administration	13 473	15 000	13 850
Matériel	599	2 000	658
Financier	233	200	268
Impôts fédéraux directs	391	-	-
Training	-29	500	183
Amortissements justaucorps	1 127	1 127	1 127
Totaux Dépenses	45 991	58 827	54 077
Assemblée Générale	-162	-350	-336
Sortie en raquettes	-	-	-70
Match aux cartes	-	250	206
Foire de mai	-	500	656
Journée familiale	-	-300	-826
Soirée gym	-361	3 500	2 295
Apéritif de Noël	-	-400	-356
Challenge gym individuel	-	-	4 284
Totaux Manifestations	-523	3 200	5 854
Résultats (+Recettes-Dépenses+Manifestations)	4 853	3 373	8 553
ACTIF			
Caisse	-	-	-
CCP	35 764	-	31 636
Banque	21 397	-	23 259
Cotisations à encaisser	3 700	-	1 680
Titres	500	-	500
Justaucorps	1 128	-	2 255
Perte reportée	-	-	-
Actifs transitoires	-	-	540
Totaux Actif	62 489		59 869
PASSIF			
Capital	57 323	-	48 770
Bénéfice exercice	4 853	-	8 553
Passifs transitoires	313	-	2 546
Totaux Passif	62 489		59 869

Comptes approuvés et portés à l'assemblée générale de 2021

Les vérificateurs des comptes

Romain Odier

Agnès Grenon Beysard

Le Caissier

Nicolas Besson

Commentaires sur les comptes 2020

Sans surprise, l'activité de notre société a été fortement réduite à partir du mois de mars, provoquant l'annulation de toutes les manifestations jusqu'à la fin de l'année 2020.

La légère baisse de notre effectif a généré une diminution du revenu des cotisations.

En parallèle, nous constatons une baisse significative des dépenses en raison de l'annulation des concours et de la plupart des formations Jeunesse et Sport. Les dépenses demeurantes concernent en grande partie les coûts fixes tels que les indemnités pour les membres du monitorat et du comité, ou les CHF 10'116.- de cotisations payées à l'ACVG (compris dans le compte *administration*).

Dans les frais généraux (CHF 2'861.-) un montant de CHF 2'200.- a été alloué pour les bons de cadeaux offerts aux anciens membres de la Commission de Soirée lors de l'Assemblée Générale 2020, raison pour laquelle le budget a été dépassé.

Quelques dépenses liées à la Soirée de gym (CHF 361.-) avaient été faites avant la décision de son report à l'année suivante.

Le résultat affiche un bénéfice de CHF 4'853.- qui illustre directement les économies faites sur les activités dont nos membres ont été privés. Ce bénéfice est réalisé notamment grâce aux subsides de la Commune, maintenus au même niveau que l'année précédente.

Avec une fortune qui se monte à CHF 62'489, notre société jouit d'une capacité financière raisonnable permettant de faire face à d'éventuels imprévus en 2021.

Question soumise au vote

Acceptez-vous les comptes 2020 tels que présentés par le comité ?

3. Rapport de la commission de vérification des comptes

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2021 DE LA FSG LE MONT-SUR-LAUSANNE

- Comptes 2020 -

Mesdames, Messieurs,

La commission, composée d'Agnès GRENON BEYSARD et de Romain ODIER, s'est réunie le lundi 1^{er} février 2021 chez le caissier, Nicolas BESSON, afin de vérifier les comptes annuels de la société.

Après un contrôle par sondage, nous avons constaté que :

- le bilan et le compte de pertes et profits concordent avec la comptabilité et les documents qui nous ont été soumis,
- la comptabilité est tenue avec soin et exactitude,
- l'état de la fortune sociale et le résultat de l'exercice sont conformes à la réalité.

En conclusion, la commission propose à l'Assemblée Générale :

- d'adopter les comptes qui vous sont présentés,
- d'en donner décharge au caissier, au comité et aux vérificateurs des comptes.



Romain ODIER
Rapporteur



Agnès GRENON BEYSARD
Première vérificatrice

Le Mont-sur-Lausanne, le 1^{er} février 2021

Commission de vérification des comptes

Pour rappel, la commission est composée de

- Romain Odier – Rapporteur
- Agnès Grenon Beysard – 1^{ère} vérificatrice
- Katia Henchoz – 2^{ème} vérificatrice

En raison de la situation actuelle, le comité propose la réélection des membres de la commission de vérification des comptes.

Questions soumises au vote

- a. Acceptez-vous le rapport de la commission de vérification des comptes ?**
- b. Acceptez-vous la réélection des membres de la commission de vérification des comptes ?**

4. Fixation des cotisations 2021-2022

Montant des cotisations

Pour rappel, les cotisations annuelles actuelles s'élèvent à :

- Enfants (jusqu'à 16 ans) : CHF 100.00
- Jeunes (17 à 20 ans) : CHF 100.00
- Actifs : CHF 150.00

Le comité propose un maintien des cotisations à ce niveau pour l'année 2021-2022.

Proposition supplémentaire du comité

La pandémie que nous traversons actuellement nous a amenés à devoir annuler un nombre important de leçons depuis le mois de mars 2020.

Dans un esprit de solidarité envers ses membres fidèles, le comité de la FSG Le Mont-sur-Lausanne propose d'octroyer un rabais de CHF 20.00 sur la cotisation 2021-2022 (facturation en octobre 2021) aux membres ayant cotisé en 2020-2021 (facturation d'octobre 2020).

Questions soumises au vote

- Acceptez-vous le maintien des cotisations au tarifs 2020-2021 ?**
- Acceptez-vous la proposition du comité d'offrir une remise exceptionnelle aux membres fidèles ?**

5. Présentation du budget 2021

Fédération Suisse de Gymnastique
Société Le Mont-sur-Lausanne

COMPTES 2020

	Budget 2021
RECETTES	
Cotisations membres actifs	15 000
Dons	-
Subsides	20 000
Indemnités J&S	16 000
Vente (DVD, verres)	-
Vente (T-Shirt, Training)	-
Totaux Recettes	51 000
DEPENSES	
Contributions moniteurs	26 000
Frais divers moniteurs	6 000
Frais généraux	1 000
Sponsoring	-
Concours	2 000
Administration	14 000
Matériel	1 000
Financier	250
Impôts fédéraux directs	350
Training	500
Amortissements justaucorps	1 128
Totaux Dépenses	52 228
Assemblée Générale	-250
Sortie en raquettes	-
Match aux cartes	-
Foire de mai	-
Journée familiale	-300
Soirée gym	1 000
Apéritif de Noël	-400
Challenge gym individuel	-
Totaux Manifestations	50
Résultats (+Recettes-Dépenses+Manifestations)	-1 178

Commentaires sur le budget 2021

Recettes

Les recettes des cotisations – budgétisées à CHF 15'000.- – tiennent compte du rabais de CHF 20.- offert aux ayants droit (voir proposition du comité – chapitre 4).

Dépenses

Le montant est maintenu à CHF 16'000.- pour les indemnités J&S. Au 31 janvier 2021, un montant de CHF 11'170.- nous est déjà parvenu. Cette somme ne tient pas compte des activités J&S actuellement en cours. Des revenus supplémentaires sont à attendre durant l'année 2021.

Les frais divers moniteurs sont maintenus à CHF 6'000.-, somme permettant de couvrir les frais de formation des moniteurs sur l'année 2021.

Le budget pour les frais généraux et pour les concours a été réduit. Aucune dépense extraordinaire n'est prévue cette année, et tout porte à croire que de nombreux concours seront annulés, en tous cas durant le premier semestre.

Concernant les manifestations, la sortie en raquettes et le match aux cartes sont d'ores et déjà annulés. La probabilité que la foire de mai se déroule de manière « normale » est également faible. Nous maintenons cependant un budget pour la journée familiale dans l'espoir que la situation sanitaire s'améliore d'ici le mois d'août et que cette journée puisse avoir lieu.

Le budget alloué à la soirée de gym a été revu à la baisse. Nous espérons vivement que la situation nous permettra l'organisation de cette manifestation. Cependant, les éventuelles conditions et mesures imposées par les autorités nous forcent à être prudents dans nos prévisions. Une réduction de la fréquentation, une limitation de la capacité d'accueil ou des restrictions concernant l'organisation du bal pourraient avoir des répercussions sur le chiffre d'affaire de cet événement.

Pour l'année 2021, nous prévoyons donc une perte de CHF 1'178.-, essentiellement due à la correction des cotisations proposée pour l'année scolaire 2021-2022 ainsi qu'à des prévisions prudentes quant au déroulement de notre événement phare de l'année.

Comme indiqué dans le commentaire des comptes de 2020, nos réserves financières sont suffisantes pour nous permettre d'utiliser une part du bénéfice de 2020 à cet effet.

Question soumise au vote

Acceptez-vous le budget 2021 tel que présenté par le comité ?

6. Election des membres du comité et de la/du Président.e

Conformément aux statuts, l'administration de la société est confiée à un comité mixte de six à huit membres élus par l'assemblée générale. L'AG élit le Président ainsi que les membres du comité. La répartition des rôles au sein du comité est du ressort du comité lui-même.

Pour rappel, la composition du comité 2020-2021 est la suivante :



Vincent ODIER
Président
Au comité depuis 2017
A la présidence depuis 2019



Sébastien GRAF
Vice-Président
Au comité depuis 2017



Nicolas BESSON
Caissier
Au comité depuis 2019



Laetitia DURUSSEL
Responsable Technique
Au comité depuis 2019



Virginie PACHE
Responsable Administrative
Au comité depuis 2019



Karin BAUD
Membre
Au comité de 2005 à 2010
et depuis 2019



Catherine MENETREY
Membre
Au comité depuis 2018



Laurence RUEFF
Membre
Au comité depuis 2015

Pour des raisons professionnelles et personnelles, après 4 ans au sein de notre comité, Sébastien Graf – Vice-Président – nous fait part de sa démission. L'ensemble du comité souhaite le remercier pour son engagement et son implication durant ces années au comité.

Candidat.e.s au comité

Les personnes suivantes se portent candidates à un poste au sein du comité (dans l'ordre alphabétique) :

- Karin Baud
- Nicolas Besson
- Laetitia Durussel
- Catherine Menétrey
- Virginie Pache
- Laurence Rueff

Questions soumises au vote

- a. Acceptez-vous la candidature de Karin Baud ?**
- b. Acceptez-vous la candidature de Nicolas Besson ?**
- c. Acceptez-vous la candidature de Laetitia Durussel ?**
- d. Acceptez-vous la candidature de Catherine Menétrey ?**
- e. Acceptez-vous la candidature de Virginie Pache ?**
- f. Acceptez-vous la candidature de Laurence Rueff ?**

Candidat à la présidence

Vincent Odier est candidat à sa propre succession au poste de Président.

Question soumise au vote

Acceptez-vous la candidature de Vincent Odier au poste de Président ?

7. Nomination des membres honoraires et membres d'honneur

En cette année particulière, et dans le but de pouvoir fêter dignement les éventuels membres concernés, le comité de la FSG Le Mont-sur-Lausanne propose de reporter les nominations aux titres de membre honoraire et membre d'honneur à la prochaine Assemblée Générale.

Question soumise au vote

Acceptez-vous de reporter les nominations des éventuels membres honoraires et membres d'honneur à la prochaine Assemblée Générale ?

8. Approbation du programme annuel

Le programme pour l'année 2021 est le suivant :

04.02	Assemblée Générale	<i>Par correspondance</i>
26.03	Match aux cartes	<i>Local du SDIS (Annulé)</i>
29.08	Journée familiale	<i>Grande Salle</i>
21.11	Soirée de gym – répétition	<i>Salle du Mottier</i>
25.11	Soirée de gym – répétition générale	<i>Salle du Mottier</i>
26-27.11	Soirées de gym	<i>Salle du Mottier</i>
27.11	Bal de la soirée	<i>Grande Salle</i>
10.12	Noël de la gym	<i>Local du SDIS</i>

En raison de la situation sanitaire actuelle, des modifications peuvent survenir.

Question soumise au vote

Approuvez-vous le programme annuel tel que présenté par le comité ?



9. Divers et propositions individuelles

Chaque membre détenteur d'un droit de vote peut faire part de ses propositions individuelles au comité par e-mail ou par courrier postal avant le **19 février 2021**.

A la date précitée, aucune proposition n'a été faite au comité. Ce point n'est donc pas soumis au vote.

La FSG Le Mont-sur-Lausanne en quelques chiffres...

41 monitrices, moniteurs et aides dont
22 reconnus Jeunesse et Sport / ESA qui encadrent 18 groupes pour un total de près de
30 heures d'entraînement hebdomadaires.
307 membres au total dont 170 enfants et dont 83 % sont domiciliés sur la commune.

A nos monitrices et moniteurs : Merci pour votre travail, votre engagement et votre disponibilité tout au long de l'année.

Aux Autorités de la Commune du Mont-sur-Lausanne : Merci pour votre soutien financier ainsi que pour la mise à disposition gratuite des locaux pour nos différentes manifestations.

A nos membres et nos bénévoles : Merci de répondre présent lors de nos événements majeurs.

Nos jubilaires

A l'occasion de cette Assemblée Générale 2021, nous aurions eu le plaisir de fêter comme il se doit nos **monitrices jubilaires**. Dans l'attente de leur remettre en mains propres une petite attention, nous souhaitons ici les nommer et les remercier pour leur investissement depuis toutes ces années.

- Nadia **Brandt** – 15 ans de monitarat
- Anne-Laure **Baud** – 5 ans de monitarat
- Jennifer **Ginesi** – 5 ans de monitarat
- Agnès **Grenon Beysard** – 5 ans de monitarat
- Christine **Rutschmann** – 5 ans de monitarat

Nous nous réjouissons également d'accueillir dans notre équipe :

- Saya **Mojon** – groupe Jeunesse Filles 7-10 ans
- Roberta **Visalli** – groupe Infantines

Le comité de la FSG Le Mont-sur-Lausanne vous souhaite la bienvenue parmi nous et vous souhaite tout le meilleur pour votre carrière de monitrice !

Le Mont-sur-Lausanne, le 20 février 2021

Le comité